



Bruxelles, le 13 mai 2022

CM 3102/22
PTS A

LISTE PROVISOIRE DES POINTS "A"

CONSEIL DE L'UNION EUROPÉENNE
(Affaires étrangères)

Bâtiment Europa, Bruxelles

16 et 17 mai 2022

COMPLÉMENT N° 2 À LA LISTE PROVISOIRE DES POINTS "A"

Activités non législatives

Affaires étrangères

14^e session du Conseil d'association UE-Jordanie
Établissement de la position de l'UE
approuvé par le Coreper (2^e partie) le 11.05.2022

8768/22 + ADD 1
MAMA

Affaires institutionnelles

Nominations

Un membre (EE) du Comité économique et social européen
Adoption
approuvé par le Coreper (2^e partie) le 11.05.2022
(cf. CM 2873/22)

8555/22
8553/22
CES

Un membre (ES) du Comité économique et social européen
Adoption
approuvé par le Coreper (2^e partie) le 11.05.2022

8574/22
8571/22
CES

Positions de l'UE en vue de négociations internationales

Décision du Conseil relative à la position de l'UE concernant l'adoption
des priorités du partenariat UE-Jordanie
Adoption
approuvé par le Coreper (2^e partie) le 11.05.2022

C 8436/22
8426/22
+ ADD 1 REV 1
MAMA

Décision du Conseil relative à la position de l'UE concernant l'adoption
du programme d'association UE-Géorgie
Adoption
approuvé par le Coreper (2^e partie) le 13.05.2022

C 8738/22
8327/22 + ADD 1-2
COEST

C Sur la base d'une proposition de la Commission
